



Villers-Semeuse



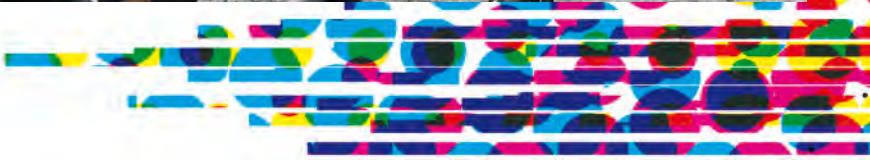
Théâtre :

un public de plus en plus nombreux !





Les animations de décembre 2015 qui marquent les festivités de fin d'année.



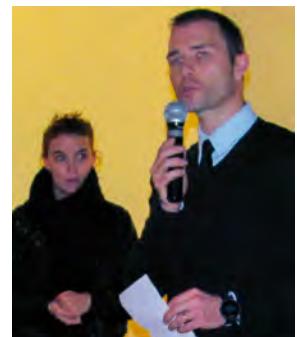
ÉDITORIAL

L'année 2016 qui débute, marque la continuité des projets que l'équipe municipale vous a présentés il y a deux ans. Les travaux se poursuivent, notamment les requalifications de rues et les réfections de voiries. Nous sommes attentifs à l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens en multipliant les aménagements sur l'ensemble du territoire afin que notre commune soit attractive.

De nombreuses manifestations sportives, culturelles et festives vont aussi ponctuer cette année

grâce au comité municipal des fêtes et au dynamisme des associations.

Vos élus travaillent à l'élaboration du budget 2016 qui sera présenté, une fois voté, à la population, lors d'une réunion publique. Ce sera une première. Face aux difficultés quotidiennes, nous avons un devoir, celui du rassemblement. En effet, avec des échanges constants et constructifs avec les conseils consultatifs d'habitants et plus largement l'ensemble de nos concitoyens, nous souhaitons être toujours aussi réactifs et créatifs en recherchant les



meilleurs compromis dans l'intérêt collectif. Nous avons des atouts fantastiques, sachons, ensemble, créer les liens pour faire vivre Villers-Semeuse.

Jérémy Dupuy

Maire de Villers-Semeuse
Vice-Président d'Ardenne Métropole
Conseiller départemental des Ardennes

SOMMAIRE

INFOS	P 4	HISTOIRE	P16
SENIORS	P6	POLAROÏD	P18
SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE	P7	CULTURE & SPORT	P20
TRAVAUX	P 10	INITIATIVE	P22
VIE PARTICIPATIVE	P12	ÉVÈNEMENTS	P23
VIE ASSOCIATIVE	P14		

Magazine N° 69 de la ville de Villers-Semeuse
Directeur de publication : Jérémy Dupuy

Conception & réalisation graphique : ART / PUB

Impression : Sopacic Repro

Photo couverture : Théâtre pièce : Familles [re]composées.

Tirage : 1 800 exemplaires

Mairie
11 rue Ferdinand Buisson
08000 Villers-Semeuse
Tél : 03 24 33 77 20



VŒUX

Le jeudi 7 janvier, lors des vœux désormais ouverts à la population, et face à une assistance venue nombreuse, Evelyne Landart, première adjointe au Maire, a souhaité une bonne et heureuse année à toute la population et aux élus présents. Un discours émouvant qui a fait état de la triste actualité mais qui se voulait aussi porteur d'espérance et de citoyenneté. Ensuite, Jérémy Dupuy, a pris la parole pour souhaiter ses vœux aux Villersois, aux élus locaux et départementaux présents en nombre ainsi qu'aux forces vives de la commune (représentants d'associations, commerçants et artisans). Un discours volontairement engagé pour marquer la force de Villers-Semeuse, rassemblée et porteuse de valeurs en cette période difficile. Il a fait état de toutes les actions et de tous les projets portés par la municipalité pendant cette année 2015 grâce à l'investissement des agents communaux, des élus,



des membres associatifs et des Villersois. Les grandes lignes de 2016 ont été présentées à la population concernant les impôts, les travaux et les futures animations. Le Maire a indiqué présenter, au cours d'une réunion publique, les orientations du budget 2016 à la population pour plus d'échanges et de transparence. La cérémonie s'est conclue par le traditionnel verre de l'amitié pour célébrer cette nouvelle année.

RESTAURATION SCOLAIRE



Cette année 2016 est une année où les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées tous les 5 ans et Villers-Semeuse en fait partie.

Vous avez été contacté par un agent recenseur chargé de votre quartier qui vous a proposé de répondre à un questionnaire sur votre foyer. Celui-ci va servir à établir la réalité de la population vivant sur notre commune.

Une grande nouveauté cette année, en effet beaucoup d'entre vous ont pu faire le choix du recensement en ligne, plus simple et plus rapide sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

A quoi sert vraiment le recensement ? Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et d'établir la population officielle de notre commune en fournissant diverses informations (âge, profession, conditions de logement...). La participation de l'Etat au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, la prévision des équipements collectifs nécessaires, les moyens de transports à développer etc... découlent du nombre d'habitants présents dans la commune. Les agents recenseurs ont parcouru notre commune **du 21 janvier au 20 février**, afin d'obtenir dans plusieurs mois, une vision statistique actualisée de la population de Villers-Semeuse.



Tarifs

Pour permettre à l'ensemble des écoliers de bénéficier d'un service de restauration scolaire de qualité, Villers-Semeuse met en place une tarification s'appuyant sur le quotient familial individuel.

Les élus ont décidé de maintenir les tarifs 2015 :

Forfait mensuel :

1^{er} enfant (de 3,65€ à 3,85€)

2^{ème} enfant (de 3,30€ à 3,45€)

3^{ème} enfant (de 2,95€ à 3,10€)

Occasionnel :

tous les enfants (de 4,45€ à 4,65€)

Plus d'infos sur : www.villers-semeuse.fr

CATALOGUE DES FORMATIONS gratuites pour les salarié-e-s

Le nouveau catalogue de formations des bénévoles et des salarié-e-s proposé par la CRESS en collaboration des acteurs associatifs vient de paraître. La municipalité de Villers-Semeuse a souhaité diffuser très largement ce catalogue de formations gratuites auprès des associations locales et souhaite que les Villersois puissent découvrir ces propositions qui permettent de s'inscrire sur des formations diverses : communication, informatique, gestion financière pour les associations, développement et gestion des associations et enfin management.

Pour toute information, vous pouvez vous rendre sur le site : www.cresca.org ou www.villers-semeuse.fr

Pour toute demande particulière vous pouvez nous écrire à : service-communication@villers-semeuse.fr



Ardenne Métropole
nous accompagne
au quotidien !

La Communauté d'Agglomération de Charleville-Mézières – Sedan (devenue Ardenne Métropole depuis 2 ans) vous propose une lettre d'informations. Vous pourrez retrouver chaque mois un nouveau numéro de 4 pages relatant les informations de notre agglomération et les projets qui pourront être initiés. Véritable outil de communication,



il permettra à l'ensemble des citoyens de mieux connaître le territoire et l'impact en terme économique. Un nouveau logo, une nouvelle démarche, une visibilité plus forte, autant d'atouts pour valoriser notre territoire. Le dossier du mois : Ardenne Métropole, territoire de formation pour développer l'enseignement supérieur.

PERMANENCE DU MAIRE

Les Villersois sont invités à venir rencontrer Jérémie Dupuy lors de la permanence tous les jeudis de 17 h 30 à 19 h. Un rendez-vous peut être demandé auprès des services administratifs pour une meilleure organisation.



La Plateforme mobilité

Proposée par la Maison de l'emploi, elle s'adresse à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité géographique pouvant être un frein dans leur recherche d'emploi

ou de formation. Elle présente différents dispositifs de soutien et d'accompagnement ainsi que les moyens pour y accéder. La municipalité, soucieuse des attentes des jeunes et des

personnes en recherche d'emploi, souhaite être un relais par rapport à cette plateforme. Pour plus d'informations vous pouvez contacter la maison de l'emploi au 03.24.40.58.10

INFOS

Deux nouveaux véhicules électriques

La municipalité a souhaité s'engager dans une politique de développement durable sur l'ensemble de notre territoire tout au long du mandat. Ainsi, les élus ont profité de la nécessité de remplacer deux véhicules devenus hors d'usage pour investir dans deux voitures électriques, une Renault Zoé pour les services administratifs et un Renault Kangoo allongé pour les services techniques. Pour un investissement de 28 000 €, notre commune participe ainsi aux engagements de la COP 21 sans dépense supplémentaire d'investissement pour le contribuable.



Les
parcours
duCœur

PARCOURS DU CŒUR 2016

Comme chaque année, la municipalité de Villers-Semeuse participe activement au parcours du Cœur proposé par la fédération française de cardiologie. Cette année, la manifestation aura lieu le **dimanche 3 avril** à partir de 9 heures. Rendez-vous devant l'école Le Plateau pour vous inscrire sur l'un des trois circuits de 5, 9 et 12 kms.

Vous pourrez apporter votre soutien par un don destiné à la collecte d'euros solidaires.

Notez ce rendez-vous indispensable ...
Bouge ton cœur, sauve ton cœur
www.fedecardio.org

SENIORS

Distribution des colis des séniors

Les élus et les membres du CCAS ont distribué les traditionnels colis et bons d'achats de fin d'année aux seniors villersois. 350 colis et 250 bons d'achats ont ainsi été remis aux bénéficiaires.



Vœux aux EHPAD

Jérémy Dupuy, maire de Villers-Semeuse, son adjoint, M. Serge Noël, ainsi que plusieurs élus sont allés rendre visite à tous les résidents afin de leur présenter les meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016.



La municipalité de Villers-Semeuse a offert à cette occasion un goûter et a partagé le verre de l'amitié avec tous les résidents et le personnel, dans une ambiance très conviviale.

Activités

Pour soutenir ce nouvel élan, la municipalité a proposé aux résidents intéressés des deux EHPAD de participer aux activités organisées par le foyer des séniors entre autre dans le cadre de leur atelier de jeux de société (carte, scrabble, dames etc...) qui a lieu

tous les lundis et mercredis après-midi de 13h30 à 17h30.

Amicale des anciens

Dans le cadre de ses activités, l'amicale des anciens souhaite rassembler toutes les personnes de plus de 60 ans voulant partager des moments de convivialité et d'échange. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Jean Oudinet à l'Amicale des Anciens.

Pour plus d'informations :
03.24.58.26.74.



LES ACTIVITÉS SE MULTIPLIENT
POUR NOS ENFANTS...



NAP

2 nouvelles activités mises en place

- Secourisme à l'école Le Plateau.
- Illustratrice jeunesse à l'école Le Charme.

L'équipement des écoles en TNI

(Tableau Numérique Interactif) se poursuit. Les classes de Mme Bonnaire et M.Zouitane pour l'école Le Plateau, de Mme Mestre pour l'école Le Charme ont été équipées d'un TNI en décembre. Une formation, renouvelable à la demande, a eu lieu le 21 janvier à l'école Le Plateau pour tous les enseignants qui le souhaitaient. Formation appréciée de tous ! L'année 2016 verra s'achever l'équipement de l'ensemble des classes de nos écoles en TNI comme l'équipe municipale s'y était engagée.



La classe CM2 de Corinne Portier à l'école Le Plateau

s'est rendue à la maison de retraite L'Hoste pour une petite fête costumée le jour des vacances d'hiver. Un des trois moments de rencontres annuelles intergénérationnelles toujours très appréciés par tous. Initiatives encouragées par les élus qui veulent profiter de la présence des deux maisons de retraite sur notre commune pour développer les liens entre les générations.



Lâcher de ballons des écoles pour le Téléthon

C'est sous le soleil que les élèves des écoles primaires ont participé au traditionnel lâcher de ballons pour le Téléthon le vendredi 4 décembre 2015. Des centaines de ballons ont pris leur envol sous le regard ravi des écoliers et de leurs enseignants. La somme de 900 €, produit de la vente des cartes, a été reversée à l'AFM.



Rencontre avec Saint-Nicolas

Comme l'an dernier, Saint-Nicolas a fait le tour des écoles maternelles et primaires de la commune et a remis, à chaque

enfant, le traditionnel chocolat. Tantôt impressionnés, tantôt amusés, petits et grands ont accueilli chaleureusement Saint-Nicolas et se sont rassemblés autour de lui pour la photographie. Cette année encore, pas de Père Fouettard puisque nos enfants, sont toujours très sages !

Spectacle de Noël

Le jeudi 17 décembre, le spectacle de Noël de la compagnie "La cité enchantée" offert par la municipalité est venu divertir l'ensemble des écoles maternelles et primaires !

École de Semeuse

Josiane et Jean-Pierre Aubart ont remis un chèque de 100 € à la coopérative de l'école de Semeuse. Lors de leur 50 ans de mariage le 11 juillet dernier, 100 € ont été versés lors de la traditionnelle quête et ils ont décidé de remettre cette somme à l'école de Semeuse où leurs deux garçons ont été scolarisés pendant leur enfance. Un geste très généreux de la part de ces Villersois très impliqués dans la commune depuis de longues années !

Une pratique sportive innovante !

Le vendredi 15 janvier, 140 élèves ont participé à un tournoi de Torball organisé par les CE2/CM1 de l'école du Charme. Parmi les participants : les classes de Mmes Bonnaire et Portier de l'école le Plateau, de Mme Frimin de l'école Jean Zay, de Mme Rovello du CAES et de Mmes Mestre et Collard de l'école le Charme.

En quoi consiste ce sport ? Ce jeu collectif se joue avec les yeux bandés. Deux équipes de trois joueurs chacune s'affrontent en se lançant une balle sonore qu'il faut lancer sous des ficelles sans toucher aux clochettes. L'objectif étant de rattraper la balle en la repérant grâce à l'ouïe pour ne pas que l'équipe adverse ne marque de but. Le silence est donc indispensable lors des moments de jeux. En plus de développer des capacités sensorielles, les séances de préparation ont permis en amont de sensibiliser les enfants au handicap et au respect de l'autre. Une expérience enrichissante à renouveler !



Rue Etienne Dolet et parvis de l'Eglise

La requalification de la rue Etienne Dolet s'est terminée le 15 février 2016, des travaux attendus par les habitants depuis de nombreuses années. Une rue plus agréable et moderne pour tous. Quelques images permettent de retracer l'ensemble du chantier.

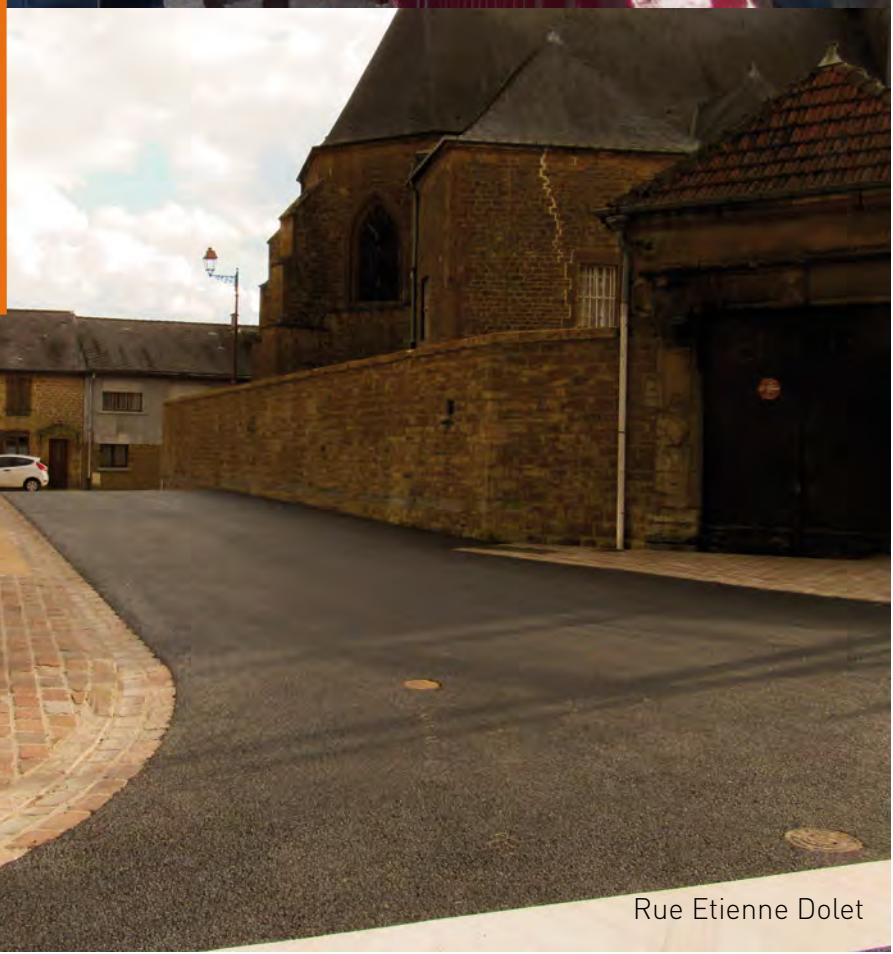
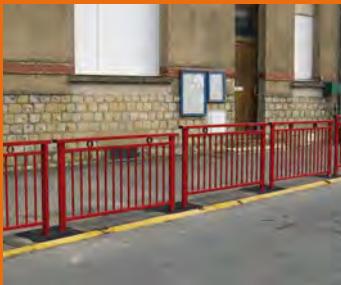
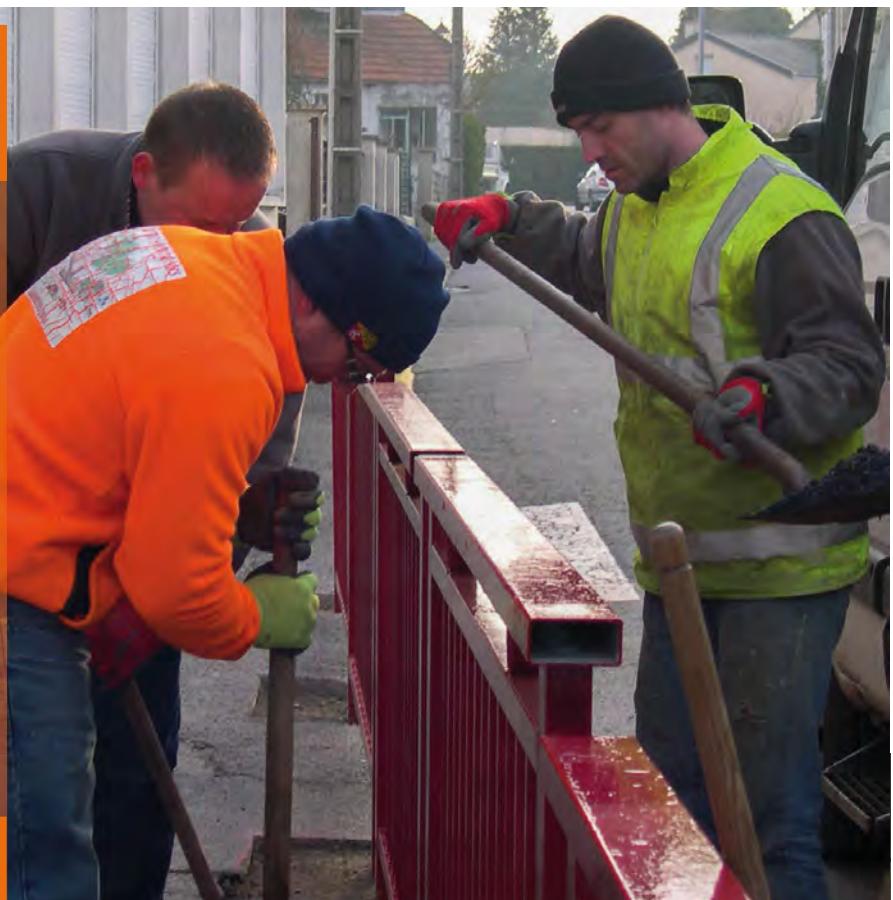


La zone de retournement dans le bas de la rue apporte un atout considérable au niveau de la sécurité et de la circulation des véhicules. Le lavoir et les espaces verts au-dessus sont à restaurer au cours de l'année 2016 pour donner à cette petite rue le cachet historique qu'il lui manque encore. Un aménagement est à l'étude. Concernant le parvis de l'église, les travaux sont en cours pour revaloriser ce bâtiment patrimonial de notre commune.

Coût des travaux : 392 150 € TTC

Mise en place des barrières à l'école Le Charme

La circulation automobile reste compliquée aux abords de l'école Le Charme élémentaire à cause de l'étroitesse de la chaussée et de l'absence de trottoir. La municipalité a poursuivi sa politique de sécurisation des espaces piétons pour les enfants. La pose de barrières face à l'entrée de l'école permet aux enfants de sortir en toute sécurité dans un espace réservé pour rejoindre la rue Jean Rogissart. La protection des élèves reste la priorité des élus.



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES (CMJ)



Le Conseil Municipal Jeunes s'est réuni, samedi 16 janvier, afin de sélectionner les trois premiers dessins du concours relatif à la lutte contre les déjections canines. Si le choix du premier dessin s'est fait pratiquement à l'unanimité, départager les réalisations des enfants pour les 2^{ème} et 3^{ème} places a nécessité plusieurs tours de vote. Les membres du CMJ ne connaissant pas les auteurs des dessins, le hasard a bien fait les choses puisqu'un enfant de chaque école figure parmi les 3 premiers.

Résultats du concours:

- 1^{er} prix : Idaira Moreno Aquana CM1 Ecole Le Plateau (appareil photo bridge Olympus)
- 2^{ème} prix : Camil Zidane CE2 Ecole Le Charme (tablette 4Go)
- 3^{ème} prix : Calvin D'Herbecourt CP Ecole Semeuse

(haut-parleurs speaker)

Félicitations aux trois lauréats et bravo aux 69 enfants qui seront tous récompensés pour leur participation...

Comme précisé dans le règlement du concours, le dessin ayant obtenu le 1^{er} prix sera le support de l'affiche qui servira à la campagne de sensibilisation contre les déjections canines.

Le CMJ et les élus de la

commission scolaire remercient tous les enfants pour leur participation ainsi que les enseignants qui se sont investis dans ce concours.

Comme l'ont voulu les élus municipaux, le CMJ devient un véritable lieu de propositions et de projets !



Les Conseils d'habitants... des espaces de démocratie participative !

Les habitants deviennent acteurs de leur secteur. Chacun peut s'exprimer librement sur les attentes, les besoins, faire des propositions et rendre compte des difficultés. Les conseils consultatifs d'habitants, répartis par secteur, doivent être le lieu de créations d'évènements dans leur quartier. Ils organisent des réunions publiques, ainsi, tous les habitants auront la parole. Les nouveaux présidents et vice-présidents de chaque secteur ont été élus fin janvier 2016.

Le maire et les élus tiennent à remercier, pour leur implication, les représentants qui se sont consacrés cette première année à poser les bases de cette démarche citoyenne.

Ils souhaitent féliciter les nouveaux présidents et présidentes en leur témoignant un soutien fort pour les actions qu'ils auront à porter pour cette année 2016.

- Secteur 1 Semeuse
Christian Joint (Président)



- Secteur 2 Le Gros caillou
Yannick Braconnier (Président)



- Secteur 3 Mairie-Eglise
Nicolas Garreau (Président) et
Pamela Meunier (Vice-Présidente)

- Secteur 4 Cités-Charme-Charmille
Annick Pouru (Présidente)
et Hervé Savard (Vice-Président)

Maisons illuminées Palmarès 2015

Cette année, la municipalité de Villers-Semeuse organisait le concours des maisons illuminées.

De nombreux participants ont illuminé leur maison pour embellir la ville pendant les périodes de fin d'année. Dans une ambiance conviviale, les élus ont récompensé les trois maisons "coups de cœur"

Jean-Michel Maslach, Ali Kerkadi et Eric Chaland, d'un bon d'achat de 40€. Pour récompenser leur investissement, les autres participants se sont vus remettre un bon d'achat de 20€.



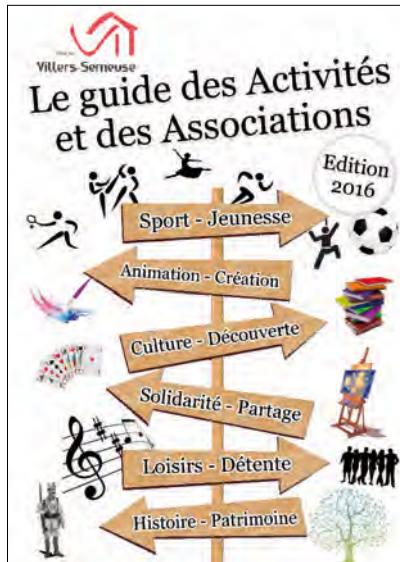
Jean-Michel Maslach 10 rue de l'Égalité



Eric Chaland 7 rue Marcel Picot



Ali Kerkadi 11 rue Jean-Baptiste Clément



Guide des associations

Véritable outil d'informations et lien privilégié avec les associations, ce guide, disponible gratuitement en mairie ou en consultation sur le site de la mairie, fait découvrir toutes les activités proposées tout au long de l'année. Un plan de la ville permet de mieux situer les lieux et les structures communales utilisées. Pour joindre les responsables associatifs fortement impliqués, vous trouverez directement leurs coordonnées téléphoniques et mails. Pour mieux les connaître, deux temps forts cette année : La kermesse des associations le 1^{er} mai où chacune d'entre elles proposera un stand d'animation et enfin un forum des associations qui aura lieu en septembre et qui permettra à chaque association de présenter en début de saison son programme et ses projets.

Nouvelles associations ... Nouveaux acteurs associatifs

Les jeunes de : **Les Studios Ardennais**

Une compagnie art du spectacle : **Compagnie Immersion**

L'association solidaire **Noël Ardennais**

L'association **le Miroir** participe au devoir de Mémoire.



La féerie de Noël de l'APSCA

Dans le cadre de la Féerie de Noël organisée par l'APSCA, en collaboration avec la Mairie de Villers-Semeuse, 35 places ont été offertes à la municipalité pour les écoliers de Villers-Semeuse par tirage au sort. Du 19 au 23 décembre, plus d'une centaine de familles, soit environ 400 personnes, sont venues participer à différentes animations et découvrir les jeux et ateliers mis en place par les animateurs. Une belle manifestation qui a permis aux Villersois, en cette période de fêtes, de passer d'agréables moments en famille ! Pour une première dans notre commune, cette nouvelle animation a été un succès à renouveler l'année prochaine !



Association Manga à la Médiathèque

Un club manga a été créé à l'initiative de jeunes adhérents. Ainsi, tous les samedis, le groupe occupe les lieux de 15h00 jusqu'à 17 h00. Nous avons demandé à Alexis, initiateur de ce collectif, de nous en dire plus : « Le groupe s'appelle « Mangaku et Cie » (Mangaku étant la contraction de manga et otaku, personne qui effectue une activité d'intérieur.) précise-t-il. Le projet de ce club est la réalisation d'un manga. Si vous êtes volontaires et inventifs, nous sommes prêts à vous accueillir dans le club et à vous intégrer à ce projet. Nous organisons une exposition : « bien comprendre le manga » à la médiathèque du 22 février au 31 mars. Venez nombreux ! » Plus de renseignements : mediatheque@villers-semeuse.fr

Le CAVS en Coupe de France

Le Club Athlétique de Villers-Semeuse a écrit cette saison l'une des plus belles pages de son histoire, lors de son parcours en Coupe de France. Le dimanche 25 octobre, près de 500 spectateurs se sont rassemblés au Stade Roger Marche pour assister au 6^{ème} tour opposant le CAVS à Reims Sainte-Anne, équipe hiérarchiquement supérieure et espérer à l'exploit de se qualifier au tour suivant. Malheureusement à l'issue d'un match âprement disputé dans un excellent état d'esprit, les hommes de Pierre Diacre ont été éliminés sur le score de 1 but à 0. Jérémy Dupuy accompagné de Justine Lallement a donné le coup d'envoi de ce match qui laissera un excellent souvenir sportif.



Salon Aux Fils des Ardennes-Pic et Peint

Fort de son succès en 2014 avec plus de 1300 entrées, le salon « Aux Fils des Ardennes » est reconduit pour une deuxième édition **les 12 et 13 mars 2016**. Plus de 30 créateurs de l'univers créatif seront présents pour vous faire découvrir la broderie, la mercerie, le cartonnage, le tissu... Un moment de convivialité et de partage entre créateurs et visiteurs !

Un salon où vous ne perdrez pas le fil !

FORUM

“Consommer autrement”

L'association Sel'arden, en collaboration avec la municipalité de Villers-Semeuse, organisera pour la première fois un forum dédié à l'Economie Sociale et Solidaire qui rassemblera tous les acteurs qui agissent dans une autre manière de consommer.

Programmée à la Salle des fêtes de Villers-Semeuse **le 16 avril 2016** de 10 heures à 17 h 30, cette journée sera l'occasion d'une rencontre de consom'acteurs, d'associations animées par la passion du mieux consommer, mieux fabriquer, mieux partager. Tout au long de cette journée, une bourse d'échanges animée par SEL'ARDEN entre particuliers (troc d'objets divers, de services..) mettra en avant que Consommer Autrement, c'est aussi consommer moins et surtout mieux, c'est recycler, trier, réutiliser... Cette journée festive se prolongera en fin de journée par un concert du groupe « Le MOODIES » qui se produira gratuitement pour accompagner cette initiative.

Du côté du Cercle Historique Jules Leroux...

Le mardi 1^{er} mars marque la parution de la 12^{ème} édition du Flizy

Au sommaire, vous pourrez retrouver un hommage à Gérard Piot, membre du Cercle, un extrait du roman « Le Pain et le Blé », le récit d'un terrible meurtre au Charme en 1904, le portrait de Georges Defrance, poissonnier ambulant, la cavalerie et les Dragons à Villers-Semeuse, l'histoire de Jean-Claude Gilson, mort pour la France et l'histoire du centre d'insémination artificielle au château de Villers. Un travail de recherches riche et varié au prix de 7 €, en vente à la mairie de Villers-Semeuse ainsi qu'à la librairie de Mohon.

Un lancement officiel !

Le vendredi 18 mars à 14 h00, les élus de la commune participeront au lancement officiel de la nouvelle revue au sein de la médiathèque de Villers-Semeuse. Ensuite, les membres du Cercle Historique tiendront une permanence jusqu'à 18h00. Vous pourrez acquérir le dernier Flizy ainsi que l'ensemble des anciennes publications de l'association. Ce sera aussi un moment d'échanges sur notre histoire. Si vous êtes en possession de documents ou d'archives, l'association est toujours à la recherche de nouveaux membres et d'informations historiques sur notre commune. Nous vous y attendons nombreux.

Contact :

www.lecerclehistoriquejulesleroux.e-monsite.com



Rue brique

Marcel Picot

Vous connaissez certainement toutes les rues de notre ville mais connaissez-vous leur histoire?

Nous vous proposons de retrouver dans cette **Rue-brique**, une page d'histoire concernant :

Marcel PICOT né le 4 août 1912 à Renwez, domicilié à Villers-Semeuse où il était mécanicien.

Responsable des Jeunesses communistes avant la guerre, il avait rejoint le maquis FTP dit « de Launois » à Viel-Saint-Rémy en 1943 où il s'était initié aux sabotages. Lorsque le 15 décembre 1943 les Allemands encerclèrent le maquis et

procédèrent aux arrestations, Marcel Picot parvint à s'enfuir et trouva refuge au Petit-Ban, hameau d'Écordal, chez Paul et Marguerite Sagnet.

La ferme Sagnet travaillait de concert avec la Résistance au sein d'un réseau d'évasion, hébergeant des aviateurs alliés dont l'appareil avait été abattu dans la région en attente d'une liaison avec la capitale et de leur évacuation.

Avec son ami René Delvaux, comme lui rescapé du maquis de Launois, il poursuivit son activité résistante, procédant à de nombreux sabotages sur la voie ferroviaire Rethel-Charleville.

Le 1^{er} avril 1944, la police allemande, secondée par des miliciens, effectua une descente à la ferme du Petit-Ban, à Écordal. Les époux Sagnet et une de leurs filles furent arrêtés et seront déportés en Allemagne où Paul et Marguerite trouveront la mort. Quelques instants plus tôt, Marcel Picot, présent sur place, fut trompé par un milicien qui se faisait passer pour un résistant et qui l'emmena à Charleville pour, lui dit-il, lui fournir des armes. Il fut incarcéré à la prison de Charleville et subit de nombreux interrogatoires par la Gestapo. Le 6 juillet 1944, Marcel Picot fut emmené à Etalle (canton de Rocroi), avec un autre résistant, René Montmartre qui avait été comme lui arrêté par la police allemande. Les deux prisonniers furent exécutés sommairement, dans un bois, d'une rafale de mitraillette.

Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Viel-Saint-Rémy. Une rue de Charleville-Mézières porte son nom qui est aussi gravé sur les pierres du mémorial de la Résistance à Charleville-Mézières.

Philippe Lecler - "Mémorial de Berthaucourt" sur <http://ardennetiensferme.over-blog.com/> et/ou Lecler (P.), Ami, si tu tombes. La Résistance dans la région de Rethel 1940-1944, éditions D. Guéniot, Langres, 2006

Au début des années 1950, les anciens déportés et les familles des déportés qui n'avaient pas survécu à la déportation ont exprimé le souhait de voir inscrite au calendrier des commémorations une célébration nationale destinée à préserver la mémoire de la déportation.

dimanche 24 avril 2016 Journée nationale du souvenir de la déportation



Mémoire

Ce besoin de préserver la mémoire de la déportation a été reconnue par la loi du 14 avril 1954, votée à l'unanimité par le Parlement qui a consacré le dernier dimanche d'avril « Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation », au cours de laquelle la nation honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice.

Le dernier dimanche d'avril a été retenu en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps et aussi parce que cette date ne se confondait avec aucune autre célébration nationale ou religieuse existante. Loi n° 54-415 du 14 avril 1954 consacrant le dernier dimanche d'avril au souvenir des victimes de la déportation et morts dans les camps de concentration du Troisième Reich au cours de la guerre 1939-1945

Rendez-vous à 10h30 au Monument aux morts à Villers-Semeuse !

Comme chaque année, les élus de Villers-Semeuse se joindront aux élus des Ayvelles, au Fort des Ayvelles, pour déposer plusieurs gerbes en mémoire de ceux qui ont combattu pour la France.

Le maire tient par ailleurs à remercier toutes celles et tous ceux qui participent aux différentes cérémonies tout au long de l'année.



8 novembre 2015, concours Miss Prestige
Champagne-Ardenne



21 mai 2015, voyage des seniors à Marolles



7-11 octobre 2015, fête de la Science - la Lumière



13 octobre 2015, cross du collège



5 mars 2015, vacances ALSH



30 mars 2015, NAO bois et TM



5 décembre 2015, marché de Saint Nicolas
de Pic et Peint



11 novembre 2015, commémoration



25 et 26 avril 2015, marché de printemps



26 septembre 2015, nettoyons la Nature



5 décembre 2015, fête des enfants - Dynavill, JPA



19 décembre 2015, l'heure du conte à la Médiathèque



janvier 2016, les premiers flocons !



4 avril 2015, inauguration abh



EXPOSITION

Peintures à l'huile les 12 et 13 décembre 2015

Un public nombreux est venu découvrir les toiles de l'artiste Micheline Jobert dans la galerie "Centre de loisirs". Lors du vernissage qui a réuni plus de 70 personnes, le Maire a souligné toute l'importance de cette première exposition dans ce lieu qui devient désormais une galerie éphémère pour le week-end et la volonté pour la municipalité de favoriser la culture à Villers-Semeuse. Un grand tableau d'art moderne a été offert à la Mairie de Villers-Semeuse par l'artiste avec quelques symboles cachés pour montrer toute sa gratitude pour la confiance que la municipalité lui a accordée.

Une réussite pour cette exposition qui a accueilli nombre de visiteurs et d'artistes venus découvrir les œuvres de Micheline Jobert.

MUSIQUE

Affluence record au Concert du Nouvel An !

La belle salle des fêtes de Villers Semeuse, mise à disposition par la commune, était comble le dimanche 24 janvier. En effet, plus de 300 personnes ont assisté au traditionnel concert du Nouvel an. La chorale villersoise « Récréation », conduite par Jean-Claude Arnould toujours aussi enthousiaste, les « Choeurs Guillaume de Machault » sous la baguette de Nathalie Robcis ont joint leurs voix à celles du chœur local pour offrir à l'assistance un après-midi musical haut en couleurs et en qualité.

Après avoir présenté quelques chants tirés de leur répertoire respectif, ces deux ensembles différents par leur style, mais réunis par leur amour du chant, ont, pour terminer ce magnifique concert, interprété le Chœur des esclaves extrait de Nabucco de Verdi. Un final que le public ravi par la prestation a « bissé ».

Un grand merci à Jean Claude Arnould pour son engagement et son implication pour offrir à Villers-Semeuse ce concert qui rassemble un public très demandeur.

Rendez-vous pour le prochain concert qui sera sans nul doute encore une belle réussite !



THÉÂTRE

Familles (re)composées

La pièce de théâtre proposée par le Comité des fêtes en ce début d'année a fait l'unanimité devant une assistance de 350 personnes enjouées. Deux heures d'éclats de rire pour un spectacle de grande qualité. Cette pièce devait être jouée le vendredi 5 février mais pour des raisons particulières, elle a été reportée au lundi 8 février.

Les membres du Comité des fêtes et les élus remercient chaleureusement tous les spectateurs pour leur compréhension, leur confiance et leur présence.

Rendez-vous le vendredi 6 mai 2016 à 21h pour la pièce « La Surprise », renseignements et réservations en Mairie début avril 2016.

MÉDIATHÈQUE



La médiathèque s'est intégrée doucement mais sûrement dans la vie de la commune. Elle répond aux attentes des usagers en proposant un fond documentaire éclectique, attirant et renouvelé quotidiennement grâce aux passages de la navette de la BDA. Elle propose à la fois des nouveautés et les derniers prix littéraires mais également des classiques de la littérature jeunesse et de la petite enfance.

ANIMATIONS À VENIR

- du 22 février 2016 au 31 mars
Exposition « Bien comprendre le manga »
- samedi 19 mars (15h-16h)
L'heure du conte : histoire autour des œufs, des cloches et des lapins !
- samedi 16 avril (15h-16h) Heure du conte autour de percussions et histoires africaines.

Un club manga a été créé à l'initiative de jeunes adhérents et tous les samedis, le groupe occupe les lieux de 15h00 jusqu'à 17h00.

La médiathèque proposera des expositions, des conférences et des animations thématiques tout au long de l'année. Elle accueillera également l'auteur Gilles Bachelet pour une rencontre le 13 Mai 2016 avec les classes de M. et Mme Bonnaire autour de ses œuvres.

Fédérer, rassembler, divertir, renseigner, informer : telles sont les principales fonctions de la médiathèque. Elle doit proposer à chacun de pouvoir y trouver ce qu'il recherche. Un livre, un CD, une information, du calme ou tout simplement de la compagnie. Elle est un lien social et culturel pour toute la collectivité. Ainsi, la médiathèque va continuer à évoluer, à se développer grâce à ses projets culturels, ses futures acquisitions documentaires et mobilières.

Elle s'inscrit dans une démarche qui vise à favoriser la culture et l'animation en proposant différents thèmes et la rencontre d'artistes, d'écrivains, d'auteurs et d'expositions.



INITIATIVE

L'association Handi'chiens à l'école Le Charme

Vendredi 26 février, les enfants de l'école Le Charme ont découvert l'association Handi'chiens ainsi que le rôle des familles d'accueil grâce à l'intervention de 3 personnes accompagnées de leurs labradors.

- **Qu'est-ce qu'une famille d'accueil?**
 C'est une personne bénévole à laquelle l'association confie un chiot âgé de 2 mois. La personne famille d'accueil va s'occuper de l'animal et l'emmener régulièrement un peu partout (au restaurant, au cinéma, dans les magasins...) afin de le familiariser avec la foule et les lieux. Le futur chien d'assistance est reconnaissable à la cape qu'il porte sur le dos et qui est, en quelque sorte, son laissez-passer.

La personne famille d'accueil est aussi chargée d'éduquer le chien et elle lui apprendra ainsi une trentaine de commandes durant les 16 mois qu'ils passeront ensemble.

- Et après?

A l'âge de 18 mois, le chien quitte la famille d'accueil pour rejoindre un éducateur. Celui-ci va compléter l'éducation de l'animal qui devra être capable de comprendre et répondre à une cinquantaine de commandes, à la fin de la période. A 2 ans, le chien est prêt à assister une personne handicapée.



- Quel est le rôle du chien d'assistance?

- Il aide la personne handicapée dans son quotidien: ouvrir et fermer des portes, ramasser et apporter différents objets, allumer et éteindre les lumières, se placer à certains endroits, aboyer sur commande pour alerter...

- Il est aussi un chien d'accompagnement social auprès des personnes âgées dans les maisons de retraite.

- Il est aussi un chien d'éveil auprès des enfants trisomiques et autistes. L'association Handi'chiens existe depuis 25 ans et a remis plus de 1200 chiens de race labrador ou golden retriever à des personnes handicapées.

La formation d'un chien d'assistance coûte environ 13500€ (formation, nourriture, frais vétérinaires). L'association "Les Bouchons d'Amour", avec la collecte des bouchons, et la générosité de donateurs permettent de financer la formation des chiens.

Tout au long de cette journée instructive et riche en émotions, les futurs chiens d'assistance ont montré aux enfants les commandes auxquelles ils étaient déjà capables de répondre et, en retour, ont reçu nombre de câlins et de caresses. Un grand merci aux personnes familles d'accueil pour leur intervention et leur disponibilité.



SALON Géné ARDEN 2016

Succédant aux portes ouvertes de novembre 2014 consacrées à la célébration du début de la première guerre mondiale, Ardennes Généalogie a organisé son 7^{ème} salon les 27 et 28 février derniers à la salle des fêtes de Villers-Semeuse.

Ouvert à tous les publics, généalogistes confirmés ou débutants, passionnés et curieux d'histoire locale, le salon a rassemblé de nombreuses associations généalogiques des départements voisins et de Belgique ainsi que des associations d'histoire locales des Ardennes.

A cette occasion, Ardennes Généalogie a présenté ses activités, en particulier les bases de données constituées année après année par les bénévoles afin de faciliter les recherches familiales. Un espace spécifique était réservé à la présentation des travaux de recherche réalisés par les membres de l'association sur le thème du canal des Ardennes. La fréquentation du salon fut d'un bon niveau. Les

témoignages recueillis ont pointé la qualité des contacts avec les visiteurs, dans une ambiance conviviale. Le salon fut également un moment fort pour initier ou renforcer les liens entre les associations participantes, et tout simplement partager les passions sur l'histoire des familles et des villages. Ardennes Généalogie remercie vivement la municipalité et les services techniques de Villers-Semeuse pour la mise à disposition de la salle des fêtes et son soutien permanent, en particulier pour la conduite des rencontres mensuelles qui ont lieu à la maison des associations.

Le site : www.ardennesgenealogie.fr

Courriel : contact@ardennesgenealogie.fr

Amis jardiniers, fleuristes et amis gourmands à vos agendas. Le comité municipal des fêtes organisera un marché de printemps qui aura lieu les 23 et 24 avril prochains. Villers-Semeuse accueillera pour la deuxième édition un marché aux fleurs, aux plants de légumes tout en couleurs et de terroir 100% Ardennes.

Infos :
marine.savard@villers-semeuse.fr
Facebook :
Marché de printemps

Les papilles ne seront pas en reste, soyez en sûr ! Les producteurs, confréries et artisans locaux « Ardennes de France », encore plus nombreux, proposeront leurs spécialités culinaires.



La restauration sera assurée par « Aux Plaisirs Gourmands ». Cédric Lesieur et son équipe se chargeront de vous concocter les repas avec des produits 100% ardennais.

RESTAURATION SUR PLACE

(réservation à effectuer à la mairie en complétant le bulletin sur place et règlement à l'ordre du Comité municipal des fêtes.



MARCHÉ de PRINTEMPS

FLEURS

PLANTS

les 23 et 24 avril

Samedi 9h30 à 19 h
Dimanche 10h à 17h30

COSEC Stade Roger Marche



Pour cette édition : c'est dans l'enceinte du COSEC (Stade Roger Marche - route Nationale) que nous vous donnons rendez-vous.

Le public déambulera dans les allées fleuries : des géraniums, des fraisiers, des plantes à massifs (pétunia, œillet d'Inde), des plantes retombantes et suspensions mais aussi des plants pour le potager (cucurbitacées, tomates : 15 variétés, choux, salades, aromates...). Ce sera aussi l'occasion de préparer l'agencement de vos balconnières et

de se lancer dans de nouvelles harmonies. Et pourquoi ne pas participer à notre concours annuel de maisons et appartements fleuris. Pour le plaisir des yeux également, des artistes villersois exposeront sur le thème « fleurs et jardins ». En exclusivité cette année, pour les plus petits d'entre nous, des animaux de la ferme pédagogique de Liart seront à découvrir le samedi de 11 heures à 18 heures et le dimanche de 14 heures à 17 heures 30.

10€ Menu 1 Salade aux lards au vinaigre de framboise - Carolo

13€ Menu 2 Suprême de pintade farci aux pommes, sauce au cidre de Warnécourt, gratin de pommes de terre - Carolo

5€ Menu enfant Lasagnes, salade verte - glace



Ville de

Villers-Semeuse

mars

Samedi 12 et Dimanche 13 mars

Salon « Aux Fils des Ardennes »
de l'association Pic et Peint

Samedi 2 et dimanche 3 avril

les 30 ans du Jujitsu :
Grand rassemblement sportif, cosec.
Parcours du cœur (trois parcours) de la
marche et une nouveauté : une course !

Dimanche 3 avril

Nouveauté cette année, la municipalité vous propose de participer à la
première course du cœur, départ à 9h devant l'école Le Plateau pour un
parcours de 5 km !

Mardi 5 avril

Repas de la municipalité pour les seniors.

Mercredi 13 avril

Repas de printemps de l'Amicale des Anciens.

Samedi 16 avril

Forum « Consommer autrement »

Dimanche 24 avril

par l'association SEL'Arden, salle des fêtes.

Le 23 et 24 avril

Concert de l'école de Musique de Sedan

salle des fêtes

Marché de Printemps au cosec.

mai

Dimanche 1^{er} mai

Kermesse des associations, place de la mairie.

Vendredi 6 mai

Théâtre : La Surprise, salle des fêtes

Dimanche 8 mai

Concert de l'harmonie SNCF, salle des fêtes.